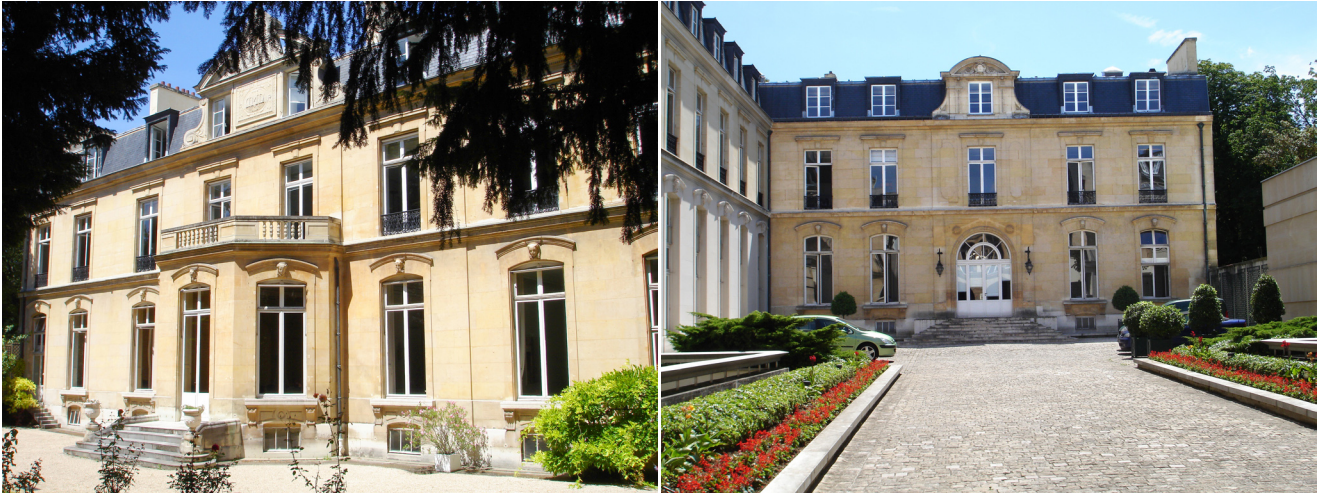


Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC)

49-51, rue Saint-Dominique - Paris 7^e

loué à Châteauform'



RAPPORT SEMESTRIEL

—
30 juin 2011



15/19, avenue de Suffren - Paris 7^e
loué au Groupe Primonial

**FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS
DE PARIS (SIIC)**

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2011

Des exemplaires du présent rapport financier semestriel sont disponibles sans frais auprès de la FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS (SIIC), à son adresse administrative : 41-43, rue Saint-Dominique, 75007 Paris ou sur son site internet www.fprg.fr.

**FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS (SIIC)
FONCIERE DE PARIS RIVE GAUCHE**

Société anonyme au capital de 383 919 825 € - RCS Paris B 389 857 707

Siège social : 209, rue de l'Université – 75007 PARIS

Adresse administrative : 41-43, rue Saint-Dominique – 75007 PARIS

Téléphone : +33 (0) 1 53 70 77 77 – Télécopie : +33 (0) 1 53 70 77 78

www.fprg.fr – www.locaparis.com

SOMMAIRE

	Pages
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE	3
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011	4
COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011	11
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	28
PERSONNE RESPONSABLE	29

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET REPARTITION DU CAPITAL

	30/06/2011
Groupe PHRV	26,75 %
Groupe Covéa	18,56 %
Groupe Allianz	18,25 %
Assurances du Crédit Mutuel Vie	9,54 %
Groupe Cofitem-Cofimur	8,71 %
Public	18,19 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

François THOMAZEAU	Président du Conseil d'Administration
Luc GUINEFORT	Président d'Honneur
Sophie BEUVADEN	Administrateur
Philippe BLAVIER	Administrateur
Michel DUFIEF	Administrateur
Jean-Marie SOUBRIER	Administrateur
ALLIANZ VIE	Administrateur
ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL VIE	Administrateur, représentées par Pierre REICHERT
COFITEM-COFIMUR	Administrateur, représentée par Olivier RICÉ
GMF VIE	Administrateur, représentée par Olivier LE BORGNE
P.H.R.V.	Administrateur, représentée par Alain LE VÉEL

L'EQUIPE DE LA FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS (SIIC)

François THOMAZEAU	Président du Conseil d'Administration
Arnaud POMEL	Directeur Général
Alain LE VÉEL	Directeur Général Délégué
Olivier RICÉ	Directeur Général Délégué
Guy de SOUCY	Directeur Général Délégué
Séverine FARJON	Chargée de Mission
Xavier SIZARET	Secrétaire Général Adjoint
Joël CHATELET	Sous-Directeur
Fabienne DEROUINEAU	
Thomas LECLERC	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SEREG 140, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS Exercice d'expiration du mandat : 2014	Titulaire représenté par Jean-Marie TOUZET Membre de la Compagnie Régionale de Paris
MAZARS 61, rue Henri Regnault, 92400 COURBEVOIE Exercice d'expiration du mandat : 2016	Titulaire représenté par Anne VEAUTE Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Philippe GAUTIER PROREVERSE	Suppléant Suppléant

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011

Au 30 juin 2011, la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé en hausse qui s'établit à 15,0 M€, contre 9,0 M€ pour le 1^{er} semestre 2010.

Activité des immeubles de placement

Au cours du 1^{er} semestre 2011, la Société a bénéficié du plein effet des locations intervenues en 2010 représentant plus de 19 600 m² de bureaux, ainsi que de la location du solde de l'immeuble Gréard-Suffren (3 700 m²) commercialisé en début d'exercice avec une prise d'effet du bail au 1^{er} avril 2011. Ainsi, les loyers consolidés perçus des immeubles de placement augmentent significativement à 8,5 M€, contre 4,6 M€ au 30 juin 2010.

Au cours du 1^{er} trimestre, ce sont près de 7 800 m² de nouvelles surfaces qui ont été commercialisées. Outre le solde de l'immeuble Gréard-Suffren (3 700 m²), l'immeuble du 49-51, rue Saint-Dominique (environ 4 200 m²), a fait l'objet d'un bail sous condition suspensive de l'obtention d'une autorisation administrative pour recevoir du Public. Ce nouveau bail prendra effet à l'issue des travaux de rénovation en cours, réalisés sur l'ensemble des immeubles du 45-51, rue Saint-Dominique (environ 12 000 m²).

Par ailleurs, la restructuration du 24, rue de l'Université se poursuit normalement, tandis que la commercialisation se poursuit sur les immeubles de l'avenue Charles Floquet (3 100 m²) et de la rue de Grenelle (2 100 m²),

Enfin, la Société a perçu 2,1 M€ de dividendes provenant de sa participation dans Cofitem-Cofimur dont elle détient 9,95 % du capital.

Activité hôtelière

Dans une conjoncture favorable, l'activité hôtelière a connu une croissance significative de son chiffre d'affaires. Ainsi, les produits d'exploitation de l'activité hôtelière se sont élevés à 6,5 M€ au 30 juin 2011, contre 4,4 M€ au titre du 1^{er} semestre 2010 (pour mémoire l'Holiday Inn de Paris – Notre-Dame n'avait ouvert qu'en février 2010).

Ces bonnes performances permettent de constater un résultat d'exploitation semestriel de 2,8 M€, contre 1,6 M€ pour le 1^{er} semestre 2010.

Résultats et cash flow

Ainsi, après prise en compte du coût de la dette (-2,1 M€) et de la variation de valeur négative des caps (-0,6 M€), le résultat net consolidé s'établit à 6,5 M€, contre 3,1 M€ au 30 juin 2010.

Calculé à partir du compte de résultat consolidé en normes IFRS, le cash flow d'exploitation ressort à 9,6 M€ au 30 juin 2011, contre 6,2 M€ au 30 juin 2010.

Le résultat social du 1^{er} semestre 2011 s'élève à 6,1 M€, contre un résultat de 3,9 M€ au 30 juin 2010.

Fonds propres et financement

Au 30 juin 2011, les fonds propres consolidés part du groupe s'élèvent à 428,9 M€ (y compris résultat de la période). Ils sont restés stables par rapport au 31 décembre 2010.

Compte tenu des importants travaux réalisés et toujours en cours, la Société a porté son endettement financier consolidé net à 303,9 M€ au 30 juin 2011, contre 280,2 M€ fin 2010. Au 30 juin 2011, la Société dispose également de 55 M€ de lignes de crédit non tirées.

La Société étant entièrement financée à taux variable, elle dispose de 330 M€ de montant notionnel de caps en activité afin de se couvrir contre le risque de hausse des taux d'intérêt. Ces instruments de couverture ont été conclus à un taux moyen pondéré de 3,3 %. Ainsi, la Société bénéficie pleinement du faible niveau des taux d'intérêts. Pour le 1^{er} semestre 2011, le coût moyen de l'endettement financier consolidé net ressort inférieur à 2,40 % par an avant couverture et à 2,70 % par an après couverture.

Transaction entre parties liées

Aucune transaction entre la Société et les parties qui lui sont liées n'a influé significativement sur sa situation financière ou sur ses résultats au cours du 1^{er} semestre 2011. Les informations sur les transactions avec les parties liées sont indiquées au § I-B-4-L de l'annexe aux comptes consolidés si celles-ci présentent un caractère significatif et/ou si leur omission a pour effet d'influencer l'image fidèle des états financiers intermédiaires.

La Société a remboursé pour partie (4 M€) au cours du 1^{er} semestre 2011 l'avance conditionnée de 20 M€ consentie par P.H.R.V. en 2009. Cette avance est assimilée aux capitaux propres consolidés.

Principaux facteurs de risques

Les risques auxquels peut être confrontée la Société sont présentés dans la partie « Gouvernement d'entreprise et contrôle interne » du rapport annuel de l'exercice 2010 (p.67 et suivantes). Le management n'a pas identifié de nouveaux risques au cours du 1^{er} semestre 2011.

Perspectives

L'activité des deux hôtels Holiday Inn (240 chambres), exploités en totalité, devrait poursuivre sa progression. Cette activité contribuera à la croissance des produits d'exploitation, ainsi qu'au résultat de l'exercice.

Parallèlement aux baux entrés en jouissance en 2010, la Société bénéficiera au cours du 2nd semestre du plein loyer du solde de l'immeuble Gréard-Suffren entré en location au 2^{ème} trimestre. Par la suite, la commercialisation des immeubles de la rue de Grenelle (2 100 m²) et de l'avenue Charles Floquet (3 100 m²), d'une part et l'achèvement des travaux sur les immeubles de la rue Saint-Dominique et de la rue de l'Université d'autre part, permettront à la Société de bénéficier de loyers complémentaires.

COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011

Bilan consolidé au 30 juin 2011 (normes IFRS)

ACTIF	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
<i>En milliers d'euros</i>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 026	14 023	14 026
Immeubles de placement <i>(notes 1 et 2)</i>	602 746	587 665	574 344
Immobilisations d'exploitation <i>(notes 1 et 3)</i>	58 208	58 928	58 060
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	660 954	646 593	632 404
Autres titres immobilisés	-	-	-
Titres et créances détenues jusqu'à l'échéance	-	-	-
Titres mis en équivalence <i>(notes 4 et 23)</i>	1 134	1 465	1 121
Valeurs mobilières disponibles à la vente <i>(note 4)</i>	42 983	41 373	38 313
Instruments de taux d'intérêt (caps) <i>(notes 4, 12, 13 et 19)</i>	5 285	5 437	1 208
Impôt différé actif <i>(note 20)</i>	2 785	2 850	2 957
Autres créances <i>(note 4)</i>	6 356	5 799	5 856
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	58 543	56 924	49 455
TOTAL ACTIF NON COURANT	733 523	717 540	695 885
Immeubles destinés à la vente	-	-	-
Stock et en-cours	81	42	55
Créances clients sur immeubles de placement <i>(note 5)</i>	9 630	3 784	1 421
CREANCES D'EXPLOITATION	9 630	3 784	1 421
CREANCES DIVERSES <i>(note 6)</i>	2 685	3 500	5 900
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	5 000	4 011	4 002
Disponibilités	5 241	3 564	2 421
TRESORERIE	10 241	7 575	6 423
ACTIF COURANT	22 637	14 901	13 799
TOTAL ACTIF	756 160	732 441	709 684

		<i>En milliers d'euros</i>		
PASSIF		30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Capital		383 920	383 920	383 920
Réserves		22 517	20 123	15 868
<i>Réserves recyclables</i>		2 506	3 504	-48
<i>Actions propres</i>		-3 606	-3 670	-3 577
<i>Autres réserves consolidées</i>		23 617	20 289	19 493
Autres instruments de capitaux propres		16 000	20 000	20 000
Résultat net		6 204	10 154	2 919
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		247	546	202
Résultat net part du groupe		6 451	10 700	3 121
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	<i>(note 11)</i>	428 887	434 743	422 909
Résultat des minoritaires		-	-	-
Réserves des minoritaires		-	-	-
INTERETS MINORITAIRES		-	-	-
DETTES FINANCIERES A PLUS D'UN AN	<i>(note 7)</i>	262 288	193 797	229 862
Impôt différé passif		621	596	-
Autres dettes	<i>(note 8)</i>	2 168	1 562	1 488
DETTES DIVERSES		2 789	2 158	1488
TOTAL PASSIF NON COURANT		693 964	630 698	654 259
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>(note 9)</i>	475	348	437
DETTES FINANCIERES A MOINS D'UN AN	<i>(note 7)</i>	51 897	94 009	51 071
DETTES DIVERSES	<i>(note 10)</i>	9 824	7 386	3 917
TOTAL PASSIF COURANT		62 196	101 743	55 425
TOTAL PASSIF		756 160	732 441	709 684

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2011 (normes IFRS)

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010	
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 366	26 248	9 520	
Produits sur immeubles de placement	9 468	15 507	5 043	
Revenus locatifs	9 468	14 003	5 043	
<i>Loyers nets</i>	8 503	12 956	4 622	
<i>Charges refacturées</i>	965	1 047	421	
<i>Autres produits</i>	-	-	-	
Reprises de dépréciations d'actifs	-	1 504	-	
Reprises de provisions pour risques et charges	-	-	-	
Reprises de dépréciations clients	-	-	-	
Autres produits d'exploitation	6 898	10 741	4 477	
Produits d'exploitation hôtelière	6 478	10 568	4 405	
Autres produits	420	173	72	
Autres reprises de provisions pour risques et charges	-	-	-	
CHARGES D'EXPLOITATION	9 268	14 890	6 623	
Charges sur immeubles de placement	3 425	4 611	1 972	
Dotations aux amortissements	1 819	2 458	862	
Charges sur créances douteuses	-	-	-	
Dotations aux provisions sur actif	-	-	-	
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-	
Charges refacturables	965	1 047	421	
Charges non refacturables	635	1 104	687	
Autres charges	6	2	2	
Charges générales d'exploitation	1 300	2 072	1 112	
Frais de personnel	829	1 184	601	
Autres frais administratifs	363	542	297	
Impôts, taxes et versements assimilés	30	69	22	
Dotations aux amortissements et aux provisions	30	190	176	
Charges diverses d'exploitation	48	87	16	
Autres charges d'exploitation	4 543	8 207	3 539	
Autres charges d'exploitation hôtelière	3 659	6 595	2 811	
Dotations aux amortissements de l'activité hôtelière	884	1 612	728	
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-	
Résultat opérationnel	7 098	11 358	2 897	
Résultat de cession d'immeubles de placement	-	-	-	
Résultat opérationnel après cession d'immeubles de placement	7 098	11 358	2 897	
Coût de l'endettement net	(note 17)	-2 128	-2 260	-612
Dividendes et produits nets sur titres non consolidés	(note 18)	2 073	1 964	1 952
Variations de valeurs des instruments financiers	(note 19)	-615	-1 545	-2 109
Effet des actualisations	-	-	-	
Résultat avant impôts	6 429	9 517	2 129	
Impôts (y compris impôt différé)	(note 20)	-225	637	790
Résultat des sociétés mises en équivalence	(note 24)	247	546	202
RESULTAT NET	6 451	10 700	3 121	
dont Part des minoritaires	-	-	-	
Part du groupe	6 451	10 700	3 121	
Résultat par action	0,25 €	0,42 €	0,12 €	
Résultat dilué par action	0,25 €	0,42 €	0,12 €	
Variation de la valorisation des titres disponibles à la vente	171	2 479	-	
Variation de réévaluation des instruments de couverture	-213	1 075	-	
RESULTAT ETENDU DE LA PERIODE	6 409	14 254	3 121	

Tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2011

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de la période (part du groupe)	6 451	10 700	3 121
Dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés	2 703	2 566	1 590
Dotations nettes aux provisions du passif	-30	-190	-176
Plus-values de cessions et dividendes sur valeurs mobilières	-2 054	-1 964	-1 952
Variation des impôts différés	90	-87	-790
Part des intérêts minoritaires	-	-	-
Subventions inscrites au compte de résultat	-	-	-
Capacité d'autofinancement	7 160	11 025	1 793
Stocks et en-cours	-39	-14	-14
Créances clients	-5 961	-3 222	-859
Autres créances d'exploitation	-207	3 065	608
Dettes d'exploitation	3 624	2 415	-1 128
Autres variations	-127	-1	- 646
Variation du besoin en fonds de roulement	-2 710	2 243	-2 039
FLUX DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	4 450	13 268	-246
Flux de trésorerie des activités d'investissement et de placement			
Acquisitions et travaux - immeubles de placement	-17 069	-43 576	-31 902
Cessions d'immeubles de placement	-	-	-
Paiement de l'exit tax (taxe de sortie)	-	-13	-13
Acquisitions de valeurs mobilières	-1 000	-4 000	-4 000
Cessions et dividendes de valeurs mobilières	2 054	1 951	1 951
Flux net affecté aux opérations sur actions propres	168	70	78
Autres encaissements et décaissements	-	-	-
FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT	-15 847	-45 568	-33 886
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividende distribué	-8 376	-3 296	-3 296
Solde net des mouvements d'emprunts et dettes financières	26 379	44 598	37 725
Autres variations financières	-3 940	-5 444	2 109
Augmentations de capital	-	-	-
FLUX DE TRESORERIE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	14 063	35 858	36 538
VARIATION DE TRESORERIE	2 666	3 558	2 406
Trésorerie à l'ouverture	7 575	4 017	4 017
Trésorerie à la clôture	10 241	7 575	6 423
Variation de trésorerie	2 666	3 558	2 406

Variation des capitaux propres au 30 juin 2011

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010

En K€	31/12/09	Affectation du résultat	Dividendes distribués par la société mère	Variation de valeur des instruments financiers	Autres variations non monétaires	Autres instruments de capitaux propres	Variations liées aux mouvements sur actions propres	Résultat de l'exercice 2010	31/12/10
Capital	383 920	-	-	-	-	-	-	-	383 920
Réserves	47 966	-28 895	-3 296	3 509	58	-	781	-	20 123
Réserves groupe	47 966	-28 895	-3 296	3 509	58	-	781	-	20 123
Réserves minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments de capitaux propres	20 000	-	-	-	-	-	-	-	20 000
Résultat	-28 895	28 895	-	-	-	-	-	10 700	10 700
Résultat groupe	-28 895	28 895	-	-	-	-	-	10 700	10 700
Résultat minoritaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	422 991	-	-3 296	3 509	58	-	781	10 700	434 743

Evolution des capitaux propres du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

En K€	31/12/10	Affectation du résultat	Dividendes distribués par la société mère ¹	Variation de valeur des instruments financiers	Autres variations non monétaires	Autres instruments de capitaux propres	Variations liées aux mouvements sur actions propres	Résultat de l'exercice 2011	30/06/11
Capital	383 920	-	-	-	-	-	-	-	383 920
Réserves	20 123	10 700	-8 376	-42	-54	-	166	-	22 517
Réserves groupe	20 123	10 700	-8 376	-42	-54	-	166	-	22 517
Réserves minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments de capitaux propres	20 000	-	-	-	-	-4 000	-	-	16 000
Résultat	10 700	-10 700	-	-	-	-	-	6 451	6 451
Résultat groupe	10 700	-10 700	-	-	-	-	-	6 451	6 451
Résultat minoritaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	434 743	-	-8 376	-42	-54	-4 000	166	6 451	428 887

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011

Cette annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat consolidés avant répartition du bénéfice de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.

I – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

A) PRESENTATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) a établi les comptes consolidés au titre du semestre clos au 30 juin 2011 en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations (SIC et IFRIC) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales implique que la société procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses réalistes et raisonnables, notamment lors de l'évaluation des instruments financiers et du patrimoine locatif. Les estimations les plus importantes sont indiquées dans l'annexe.

En particulier, les immeubles de placement font l'objet d'expertises annuelles indépendantes et la valorisation des instruments de couverture de taux d'intérêts (Caps) est confiée aux établissements bancaires contreparties.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Ces principes comptables sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 et pour le Document de Référence R10-016 déposé auprès de l'AMF, à l'exception des normes et interprétations nouvellement adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2011 :

- Améliorations annuelles des IFRS
- IAS 24 révisée : parties liées - informations à fournir
- Amendement à IAS 32 - classement des droits de souscription émis
- Amendements IFRIC 14 : paiement d'avance dans le cadre d'un financement minimal
- IFRIC 19 : extinctions de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres

B) INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation regroupe :

- la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC), société-mère
- la SCI du 4 Rue Danton (filiale à 99,9 %)
- la SCI Floquet - Gréard (filiale à 99,9 %)
- la SCI du 136 bis Rue de Grenelle (filiale à 99,9 %)
- la SCI du 138 bis Rue de Grenelle (filiale à 99,9 %)
- la SCI Saints-Pères Fleury (32,5 %)
- la SAS Groupement Européen de l'Immobilier (filiale à 99,9 %)
- la SAS Hôtelière de la Rue Danton (filiale à 100%)

Toutes les filiales ont établi des situations comptables au 30 juin 2011 dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de la société à cette même date.

2. Méthode de consolidation

Les sociétés du périmètre sont consolidées par la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) selon la méthode de l'intégration globale, à l'exception de la SCI Saints-Pères Fleury qui est consolidée par mise en équivalence.

3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

A – Différence de première consolidation – Regroupements d'entreprise

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés conformément à IFRS 3. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur à la date d'échange des actifs et passifs apportés et des instruments de capitaux propres émis en échange de l'entité acquise. Les acquisitions d'immeubles effectuées à travers des sociétés ne représentent pas des regroupements d'entreprise au sens de l'IFRS 3 car elles ne constituent pas des achats de branche d'activité, mais des achats d'actifs isolés. Elles sont donc considérées comme des acquisitions d'immeubles.

Lors de l'entrée en périmètre d'une société, l'écart de première consolidation résultant de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part qu'ils représentent dans la juste valeur des actifs et passifs acquis sont traités soit en :

- écart d'évaluation afférent à certains éléments identifiables de l'actif et du passif, classés aux postes des bilans concernés et amortis selon les mêmes règles que les biens auxquels ils sont rattachés ;
- écart d'acquisition, s'il y a lieu, inscrit :
 - lorsqu'il est positif, à l'actif du bilan et faisant l'objet, à chaque clôture, d'une analyse de valeur,
 - lorsqu'il est négatif, repris par le compte de résultat.

Toutes les SCI filiales ayant été créées par la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC), leur consolidation ne donne lieu ni à un écart d'évaluation, ni à un écart d'acquisition.

En revanche, l'apport de la SAS GEI en 2008 avait conduit à constater un écart d'acquisition de 16,2 M€ calculé par différence entre le coût d'acquisition des titres (16,5 M€) et les fonds propres de la SAS GEI au 1^{er} mai 2008 (0,3 M€).

Cet écart de première consolidation a été ventilé entre la valeur du fonds de commerce de l'hôtel Holiday Inn St-Germain-des-Prés (14,0 M€) et un impôt différé actif provenant des déficits reportables (2,2 M€).

B – Fiscalité – Impôts différés

Régime fiscal pour les SIIC (Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées)

Suite à l'option pour le régime fiscal des Sociétés d'Investissements Immobiliers Cotées, la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) est soumise à une fiscalité spécifique qui prévoit une exonération totale d'impôt sur les sociétés sur l'activité de location d'immeubles (opérations de location simple, y compris les arbitrages). Cette exonération est subordonnée à la distribution :

- avant la fin de l'exercice qui suit celui de leur réalisation, de 85 % des bénéfices en provenance des opérations de location d'immeubles ;
- avant la fin du deuxième exercice qui suit celui de leur réalisation, de 50 % des plus values de cession d'immeubles et de participations ayant un objet identique aux SIIC ou de titres de filiales soumises à l'impôt sur les sociétés et ayant opté.

Du fait de l'adoption du régime SIIC, deux secteurs d'activité sont à distinguer au plan fiscal, l'un imposable à l'impôt sur les sociétés et l'autre exonéré. Le secteur exonéré comprend les charges et revenus inhérents à l'exploitation des opérations de location simple, le secteur taxable comprend les intérêts et produits assimilés, les revenus des titres à revenu variable et les opérations des portefeuilles de placements.

Les frais financiers et les charges d'exploitation afférents à chaque secteur sont affectés selon l'instruction administrative du 25 septembre 2003.

Régime de droit commun et impôts différés

Les impositions différées résultant des autres écritures de consolidation et des retraitements spécifiques sont constatées au bilan et au compte de résultat. Il en est de même des impôts différés résultant de différences temporaires significatives sur actifs et passifs identifiables.

Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation.

Au 30 juin 2011, le solde de l'impôt différé actif provenant de GEI s'élève à 2,8 M€. La rénovation des chambres de l'hôtel Holiday Inn St-Germain-des-Prés réalisée au cours des exercices 2009 et 2010 permet d'envisager des perspectives d'exploitation favorables à la consommation de cet impôt différé actif.

L'impôt différé passif résulte de la comptabilisation en juste valeur des titres disponibles à la vente.

C – Opérations réciproques

Lors de la consolidation des comptes, les créances, dettes, engagements et opérations réciproques entre les sociétés intégrées sont éliminés. De même, les produits et charges intra-groupe ont été neutralisés. Les dividendes des participations intra-groupes sont déduits du résultat consolidé et portés en réserves consolidées.

4. Autres méthodes d'évaluation et principes comptables

A – Opérations de location simple

Evaluation des actifs

La norme IAS 40 définit les règles de comptabilisation des immeubles de placement. Ce dispositif conduit à faire le choix entre l'évaluation des immeubles de pleine propriété, selon la méthode de la « juste valeur » ou bien selon la méthode du coût historique amorti.

En cas d'option pour la « juste valeur », la notion d'amortissement devient sans objet. En cas d'option pour le coût historique, l'approche par composants doit être mise en place pour amortir les immeubles. Cette approche consiste à distinguer plusieurs éléments constitutifs de la valeur d'un même bien immobilier (terrain, gros œuvre, agencements...), amortis chacun sur leur durée d'utilité propre.

La Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC), a opté pour la méthode du coût historique.

Outre le terrain, pour chacun des types d'actifs, cinq composants ont été identifiés :

	<u>Durée d'amortissement</u>
Gros œuvre	70 ans ou 90 ans selon la nature de l'immeuble
Façades & couverture	35 ans
Installations techniques	25 ans
Ravalement	15 ans
Agencements	9 ans

La durée d'amortissement de chaque composant est calculée à partir de la date d'entrée de l'immeuble dans le patrimoine, sauf en cas de remplacement du composant (à l'occasion d'une réhabilitation, par exemple) ; auquel cas, la date de dernier remplacement du composant s'applique. Il n'a été retenu de valeur résiduelle pour aucun des composants identifiés.

Le gros œuvre est amorti sur 70 ans et par exception sur 90 ans pour les immeubles de bureaux de très grande qualité, en pierre de taille, et soit classés à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, soit situés à proximité immédiate de monuments historiques parisiens. Cette exception s'applique aussi au composant « Gros œuvre » du seul immeuble d'habitation dont la société est propriétaire et qui est également amorti sur 90 ans.

Le gros œuvre de la plupart des immeubles de la société est destiné à durer des siècles et certains en ont déjà donné la preuve.

A titre d'information complémentaire, la société fournit en annexe la valeur de marché des immeubles de placement de son patrimoine. Le portefeuille de la société est ainsi évalué chaque année par des experts indépendants dont la compétence est reconnue en matière immobilière. L'approche de la valeur vénale est conduite suivant la méthode dite par le revenu, ou par la méthode dite de comparaison. L'évolution de cette valeur est largement corrélée à l'évolution du marché immobilier.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont répartis entre terrain et constructions, le cas échéant.

Baux locatifs

La norme IAS 17 prévoit que les conséquences financières de toutes les dispositions définies dans le contrat de bail doivent être étalées sur la durée ferme du bail (étalement sur la première période ferme du bail des éventuelles franchises de loyers consenties aux locataires). Les franchises sont enregistrées en créances clients.

Les éventuelles indemnités de résiliation, perçues des locataires lorsque ces derniers résilient le bail avant son échéance contractuelle doivent être comptabilisées en produits lors de l'exercice de leur constatation. A ce jour, cette situation n'est pas applicable à la société.

Egalement, lorsque le bailleur résilie un bail en cours, il verse une indemnité d'éviction au locataire en place. Si le versement d'une indemnité d'éviction permet de modifier favorablement la valeur de l'actif, cette dépense peut être capitalisée dans le coût de l'actif (IAS 16 révisée) ; dans le cas contraire, la dépense est passée en charge. A ce jour, la société n'a versé aucune indemnité d'éviction à ses locataires.

Coût des emprunts

Suite à l'application obligatoire de la norme IAS 23 au 1^{er} janvier 2009, des coûts d'emprunt ont été incorporés aux immobilisations en cours.

Les coûts d'emprunt imputables à l'acquisition et la rénovation d'un actif sont capitalisés pendant la période de rénovation de l'actif. Ces coûts d'emprunt font partie du coût total de cet actif.

Au premier semestre 2011, un montant de 1 373 K€ a été incorporé.

Ces coûts sont calculés à partir du taux réel pour les financements adossés, et à partir d'un taux moyen pondéré pour les financements non adossés. Ces taux s'entendent avant l'effet éventuel des instruments de couverture de taux.

Seuls les coûts des emprunts pouvant être rattachés au financement d'actifs éligibles sont capitalisés. Les autres coûts d'emprunts sont passés en charge.

Dépréciations

La norme IAS 36 impose de vérifier s'il existe un indice montrant qu'un actif ait pu perdre de sa valeur. Un indice de perte de valeur peut être :

- une diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
- un changement dans l'environnement technologique, économique ou juridique.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). S'agissant de la société, chaque immeuble est considéré comme une UGT. Egalement, le fonds de commerce de l'hôtel Holiday Inn Paris – Saint-Germain-des-Prés est assimilé à une UGT.

Ainsi, à chaque arrêté, la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) apprécie l'existence d'indices (reposant notamment sur des expertises indépendantes) montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Auquel cas, une dépréciation pour perte de valeur peut être comptabilisée en résultat, tout comme la reprise, le cas échéant. S'agissant plus particulièrement du fonds de commerce de l'hôtel qui s'apparente à un Goodwill, toute dépréciation aurait un caractère irréversible.

Le niveau des éventuelles dépréciations est déterminé en fonction de l'évolution de la valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité. La valeur vénale est déterminée sur base d'expertises fondées sur deux approches : la méthode dite de comparaison et la méthode dite par le revenu.

Ces dépréciations, qui constatent la baisse non définitive et non irréversible de l'évaluation de certains immeubles patrimoniaux par rapport à leur valeur comptable, s'inscrivent, le cas échéant, à l'actif, en diminution de ces dernières, sous la rubrique " Dépréciations sur actifs ".

La dépréciation sur les immeubles de la rue Saint –Dominique (28,1M€ au 31.12.10) est restée identique au 30 juin 2011.

Immeubles de placement destinés à la vente

Conformément à la norme IFRS 5, les immeubles de placement pour lesquels un processus de vente a été engagé sont, le cas échéant, présentés sous une rubrique distincte du bilan. A ce jour aucun immeuble n'est inscrit dans cette rubrique.

Créances rattachées

Les créances rattachées correspondent notamment aux loyers à recevoir.

Créances douteuses

Une créance est considérée comme douteuse en cas d'impayé de plus de trois mois. Les loyers classés en douteux sont provisionnés à 100 % de leur montant hors taxes sous déduction éventuelle des dépôts de garantie et des sûretés réelles obtenues.

B – Opérations liées à l'activité hôtelière

Stocks

Les stocks se rapportent à l'activité hôtelière de la SAS GEI et de la SAS Hôtelière de la rue Danton. Ils sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

C – Instruments financiers

La société applique les normes IAS 32 et 39.

Classification et évaluation des actifs et passifs financiers

Les normes IFRS imposent de définir les instruments financiers par catégories et de les évaluer à chaque clôture en fonction de la catégorie retenue.

Ainsi, quatre catégories d'actifs sont définies :

- les valeurs mobilières de transaction, évaluées à la juste valeur par le compte de résultat,
- les valeurs mobilières disponibles à la vente, évaluées à la juste valeur par les capitaux propres,
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance, comptabilisés au coût amorti,
- les prêts et créances, comptabilisés au coût amorti.

Les titres non consolidés détenus par la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) sont classés dans la catégorie des actifs disponibles à la vente, à l'exception, le cas échéant, des valeurs mobilières de placement détenues à court terme qui sont classées en actifs de transaction.

Après analyse, il a été considéré que les volumes échangés sur la valeur mobilière cotée (classée dans la catégorie des actifs disponibles à la vente) détenue par la société étaient caractéristiques, au 30 juin 2011, d'un marché inactif.

La détermination de la juste valeur desdits titres a donc été réalisée à partir d'une approche multicritères fondée, d'une part, en prenant en compte le dernier actif net réévalué publié et, d'autre part, le rendement. Une valorisation fondée uniquement sur le cours de bourse aurait conduit à une variation négative de la juste valeur de 1,7 M€, qui impacterait les capitaux propres.

L'amendement de mars 2009 de la norme IFRS 7 crée une obligation d'information sur les trois niveaux de juste valeur selon que l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1), que son évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables (niveau 2) ou s'appuyant sur des données non observables (niveau 3).

Il est précisé que les actifs disponibles à la vente de la société sont évalués selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables (niveau 2).

Les critères de dépréciation significative et durable sont déterminés ainsi :

- un écart négatif entre la juste valeur et le prix de revient supérieur à 50%
- un écart négatif entre la juste valeur et le prix de revient d'une durée supérieure à 36 mois

La société serait amenée à constater une dépréciation si l'un des deux critères était rempli.

Il n'est pas dans les intentions de la société de céder à court terme les titres disponibles à la vente.

Aucun actif financier de la société n'est donné en garantie de passif.

Deux catégories de passifs financiers sont répertoriées :

- les passifs de transaction, évalués à la juste valeur par le compte de résultat,
- les autres passifs, comptabilisés au coût amorti.

Tous les passifs financiers sont comptabilisés au bilan au coût amorti.

Tous les emprunts de la société sont contractés à des références variables ; l'impact de l'amortissement au taux d'intérêt effectif n'est donc pas significatif.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par la société sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Instruments de couverture

La société utilise des instruments dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de taux d'intérêt. Ces instruments, présentés à leur valeur notionnelle en hors bilan en normes françaises, constituent en normes IFRS des actifs et des passifs financiers et doivent être inscrits au bilan pour leur juste valeur.

Ces instruments doivent être qualifiés ou non d'opérations de couverture, dont l'efficacité doit être vérifiée.

La Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) a développé une stratégie de couverture à base de Caps, afin de se prémunir contre une hausse des taux d'intérêts des emprunts qu'elle sera amenée à contracter dans le cadre du financement de son programme de rénovation d'immeubles de placement et plus généralement de son développement futur. Les primes payées sont intégrées à la valeur de marché du Cap et passées en charge pour leur part inefficace.

Dans les comptes consolidés, les contrats de caps sont comptabilisés en valeur de marché. Lorsqu'une relation de couverture est établie (couverture de flux futurs de trésorerie ou couverture d'investissements), la variation de valeur de l'instrument, correspondant à la seule partie efficace de la couverture est enregistrée en capitaux propres. La variation de la part inefficace (qui correspond à la valeur temps) est toujours enregistrée en résultat.

S'agissant des Caps détenus par la société, une relation de couverture a été établie (couverture de flux futurs de trésorerie), portant à la fois sur les lignes de crédit tirées et non encore tirées.

La société dispose de 330 M€ de caps actifs au 30 juin 2011 (à comparer à 315M€ au 31 décembre 2010), ainsi que de 185 M€ de caps qui produiront leurs effets à partir de 2012. Souscrits à des taux plafonds compris entre 2,5% et 3,5%. Ces caps avaient une valeur positive de 5,3 M€ au 30 juin 2011 (5,4M€ au 31 décembre 2010), avec une variation pour la part efficace de -0,2 M€ et une variation de la part inefficace de -0,6 M€.

Ces instruments de couverture ont été souscrits auprès d'établissements bancaires européens de 1^{er} rang. S'agissant de produits standardisés, la juste valeur de ces instruments aux dates d'arrêté comptable retenue par la société est celle communiquée par les contreparties bancaires correspondantes, ou déterminée par un établissement indépendant.

La note 18 détaille la variation de valeur des instruments financiers.

Risques découlant des instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est particulièrement limité pour la société. Il porte essentiellement sur les créances liées à l'activité de location simple (loyers en instance de recouvrement). Toute créance impayée de plus de trois mois est entièrement provisionnée, sous réserve des éventuels dépôts de garantie existants. Les loyers proviennent pour 84,06% de signatures de 1^{er} plan.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité s'effectue au moyen d'une surveillance constante de la durée des financements, de la permanence des lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. Elle est assurée dans le cadre d'un tableau de trésorerie prévisionnel.

Au 30 juin 2011, la société dispose d'une trésorerie active de 10,2 M€ et de 55 M€ de lignes de crédit non tirées.

Les principaux crédits dont bénéficie la Société sont accompagnés de dispositions contractuelles respectées au 30 juin 2011, relatives au maintien de certains ratios financiers déterminant des conditions de rémunération ou des clauses d'exigibilité anticipée, dont les plus significatives sont :

- un ratio d'endettement net sur actifs réévalués inférieur à 50 %,
- une clause d'actionnariat.

Risque de marché et sur actions

La détention d'actifs immobiliers destinés à la location expose la société au risque de fluctuation de la valeur des actifs immobiliers et des loyers. Toutefois, cette exposition est atténuée car les actifs sont essentiellement détenus dans une perspective de long terme et demeurent valorisés dans les comptes au coût historique.

La détention d'actifs financiers détenus durablement ou disponibles à la vente expose la société au risque de fluctuation de la valeur de ces actifs. Au 30 juin 2011, comme indiqué au paragraphe « C - Instruments financiers », la ligne des titres cotés détenue par la société a fait l'objet, d'une approche multicritère conduisant à déterminer sa juste valeur. Une variation de valeur de +/- 5% de ces titres impacterait les capitaux propres de +/- 2,1 M€ (soit +/- 0,5% des capitaux propres).

Risque de taux

Afin de se couvrir contre le risque de hausse des taux d'intérêt, la Société dispose de 330 M€ de caps en activité.

La Société entend limiter la sensibilité des charges financières à l'évolution des taux d'intérêts par la mise en place d'instruments de couverture de taux d'intérêt. La Société dispose à cet effet de caps (contrats de garantie de taux plafond) pour un encours notionnel qui permet globalement de couvrir un éventuel risque de transformation à hauteur de 330 M€. La Société a profité de la conjoncture favorable du premier semestre pour souscrire 20 M€ de caps à départ différé qui viendront progressivement se substituer aux caps existants au fur et à mesure de leur tombée. Ces instruments de couverture avaient une valeur positive de 5,3 M€ au 30 juin 2011.

Le taux moyen pondéré des caps en activité étant de 3,27 %, une variation à la hausse de 100 points de base des taux d'intérêts affecterait le résultat dans les proportions suivantes :

- en-deçà de 3,27 %, le résultat net serait affecté à hauteur de 2,8 M€,
- au-delà de 3,27 %, les dettes étant totalement couvertes, le résultat ne serait pas affecté.

Une variation à la baisse de 50 points de base des taux d'intérêts diminuerait la charge d'intérêts de 1,4 M€, le passif étant financé à taux variable.

D – Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé dont la charge induite peut être estimée de façon fiable. Les provisions sont déterminées en tenant compte de l'effet de l'actualisation si celle-ci est d'un effet significatif.

E – Capital

Au 30 juin 2011, le capital social de la société s'élève à 383,9 M€ et les fonds propres consolidés part du groupe à 428,9M€ (434,7M€ au 31 décembre 2010). Au cours du 2ème semestre 2009, la société a reçu une avance conditionnée de 20 M€ de P.H.R.V remboursée en 2011 à hauteur de 4M€. Cette avance est assimilée aux capitaux propres consolidés. La rémunération et le remboursement de cette avance sont au seul gré de la société.

Pour mémoire, le régime fiscal des SIIC, pour lequel la société a opté à effet du 1^{er} avril 2007 impose aux sociétés qui souhaitent bénéficier de ce statut un capital social minimum de 15 M€.

La société entend poursuivre son programme de rénovation d'immeubles et d'acquisitions d'actifs immobiliers en ayant recours à des financements bancaires. Le recours à l'effet de levier bancaire devrait néanmoins demeurer limité.

F – Actualisation des passifs non courants

Les postes concernés sont essentiellement les dépôts de garantie et les provisions pour risques et charges. L'actualisation de ces postes est considérée comme non significative au vu des montants et des échéances en jeu.

G – Avantages sociaux et paiements en actions

Avantages sociaux

La norme IAS 19 impose la prise en compte de tous les engagements, présents et futurs, de la société vis-à-vis de son personnel sous forme de rémunérations ou d'avantages. Les coûts des avantages du personnel doivent être pris en charge sur la période d'acquisition des droits.

Les avantages à court terme (salaires, congés annuels, intéressement, participation, abondement...) sont comptabilisés en charges de l'exercice.

S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, pour ce qui concerne la société, les cotisations versées aux régimes de retraite obligatoires sont comptabilisées dans le résultat de la période (cotisations définies et pensions prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés).

Enfin, les indemnités de retraite font l'objet d'une provision résultant du calcul de la valeur actuelle nette des prestations futures (475 K€ au 30 juin 2011).

En dehors de la provision pour retraite, il n'existe aucun autre engagement à long terme ou postérieur à l'emploi à provisionner au titre des avantages du personnel.

Paiements en actions

L'Assemblée Générale Mixte tenue le 7 avril 2010 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, au bénéfice des dirigeants et des salariés de la société et des sociétés liées définies par l'article L.225-180 du code de Commerce, des options donnant droit à l'achat d'actions provenant d'un rachat effectué par la société elle-même, dans la limite de 1% du capital, dans les conditions définies aux articles L.225-179 à L.225-184 et aux articles L.225-208 et L.225-209 du Code de Commerce.

La durée de ce plan d'options d'achat d'actions ne pourra être supérieure à 10 ans.

Le prix d'achat des actions ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédent la date d'attribution.

L'Assemblée Générale a fixé à 38 mois la durée de validité de la présente autorisation.

Au 30 juin 2011, aucun plan de stock options n'a été mis en place au profit des mandataires sociaux ou des salariés de la société.

L'Assemblée Générale a conféré au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour fixer toutes autres conditions et modalités de l'opération, en particulier la ou les périodes d'exercice des options.

Egalement, l'Assemblée Générale Mixte du 7 avril 2010 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions d'actions gratuites aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées définies par l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, sachant qu'il appartiendra au Conseil d'administration de déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que les conditions d'attributions d'actions.

Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra représenter plus de 0,5% du capital social, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de deux ans et que la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à deux ans à compter de la fin de la période d'acquisition.

La période de validité de cette autorisation a été fixée à 38 mois.

Au cours du premier semestre 2011, il n'a été attribué aucune action gratuite par le Conseil d'Administration.

La norme IFRS 2 impose de refléter dans le compte de résultat les effets de toute transaction impliquant un paiement en actions.

Les paiements en actions sont évalués à leur juste valeur (déterminée sur la base de la valeur moyenne d'acquisition des titres considérés) qui constitue, sur l'exercice d'acquisition, une charge de personnel dont la contrepartie vient en accroissement des capitaux propres (c'est-à-dire, sans impact sur la situation nette de la société).

H – Information sectorielle

La norme IFRS 8 précise la présentation d'une information sectorielle sous les deux formes les plus pertinentes par rapport à l'activité de l'entreprise. Le 1^{er} niveau nécessitant la ventilation de tous les produits ou charges qui peuvent être affectés, le 2^{ème} présentant *a minima* les valeurs des actifs et les revenus.

La Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris (SIIC) présente une analyse sectorielle détaillée en note 21 :

Niveau 1 : par secteur d'activité (patrimoine de location simple, activités accessoires),

Niveau 2 : par zone géographique.

I – Résultat par action

Au 30 juin 2011, le nombre d'actions en circulation s'élève à 25 594 655 actions (nominal de 15 €).

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions en circulation à la fin de la période.

Le résultat dilué par action est égal au résultat par action car il n'existe aucun autre droit donnant accès au capital à terme.

J – Actifs / passifs courants / non courants

Les actifs et passifs autres que les capitaux propres sont présentés au bilan dans la catégorie « non courants » conformément à la norme IAS 1, dès lors qu'ils seraient réalisables dans un délai maximum de douze mois après la date de clôture.

K – Normes et interprétations d'application optionnelle au 30 juin 2011

Les interprétations qui suivent ne sont pas d'application obligatoire pour les comptes au 30 juin 2011 et n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée au 30 juin 2011 :

- Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne dont l'application n'est pas obligatoire au cours de l'exercice

N/A

- Normes et interprétations non entrées en vigueur et non adoptées par l'Union Européenne

- IFRS 9 : instruments financiers
- IFRS7 : informations à fournir dans le cadre d'un transfert d'actifs financiers
- IAS 12 : Recouvrement des actifs sous-jacents
- IFRS 13 : Evaluation à la juste valeur
- IFRS 10 : Etats financiers consolidés
- IFRS 11 : Partenariats
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités
- IAS 27 révisée : Etats financiers individuels
- IAS 28 révisée : Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises.

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels sur les comptes consolidés est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

L – Principales transactions entre parties liées

La société présente des relations capitalistiques avec COFITEM-COFIMUR et PHRV, sociétés avec lesquelles elle est susceptible de réaliser des opérations.

Les Administrateurs communs à ces sociétés étaient les suivants au 30 juin 2011 :

	FONCIERE DES 6 ^{ème} ET 7 ^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS (SIIC)	PHRV	COFITEM-COFIMUR
François THOMAZEAU	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration	Administrateur
Arnaud POMEL	Directeur Général	Directeur Général Délégué	Directeur Général Délégué
Alain LE VÉEL	Directeur Général Délégué Représentant permanent de PHRV	Directeur Général Représentant permanent de COFITEM-COFIMUR	Directeur Général Délégué
Olivier RICHE	Directeur Général Délégué Représentant permanent de COFITEM-COFIMUR	Directeur Général Délégué	Directeur Général
Guy de SOUCY	Directeur Général Délégué	Directeur Général Délégué	Directeur Général Délégué
Sophie BEUVADEN	Administrateur	Administrateur	Présidente du Conseil d'Administration
Luc GUINEFORT	Administrateur	Administrateur	Administrateur

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux et des membres du Conseil d'administration est indiquée en note 20.

A l'exception des opérations présentées ci-après, la Société, avec les parties liées, n'a conclu aucun contrat de prestation de services et n'a effectué aucune transaction ayant pour objet un transfert de ressources, de services ou d'obligations à titre gratuit ou onéreux. La Société bénéficie d'une totale indépendance et dispose de sa propre équipe de gestion. Chaque société rémunère ses mandataires sociaux en fonction du travail accompli par eux au bénéfice de ladite société.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a reçu une avance conditionnée de 20 M€ de P.H.R.V remboursée à hauteur de 4 M€ en 2011. Cette avance est assimilée aux capitaux propres consolidés.

La société a perçu 2,05 M€ de dividendes consolidés provenant de sa participation dans COFITEM-COFIMUR.

II – NOTES DETAILLEES

En milliers d'euros

NOTE 1 - EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS, DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS						
Evolution des immobilisations brutes	30/06/2010	31/12/2010	ACQUISITIONS	TRANSFERTS	CESSIONS	30/06/2011
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	14 072	14 072	4	-	-	14 076
Immeubles de placement	605 902	618 904	16 901	-	-	635 803
Immeubles en location - terrains	219 687	224 507	-	23 591	-	248 098
Immeubles en location – constructions coût d'acquisitions initial	112 812	113 968	89	25 761	-	139 817
Immeubles en location – travaux postérieurs à l'acquisition	39	39	-	-	-	39
Immobilisations en cours - constructions coût d'acquisitions initial	234 155	229 935	-	-24 464	-	205 470
Immobilisations en cours - travaux postérieurs à l'acquisition	35 260	45 412	15 440	-23 538	-	37 314
Immobilisation en cours - intérêts capitalisés	3 949	5 043	1 372	-1 350	-	5 065
	-					
Immobilisations d'exploitation	61 538	62 764	233	-	61	62 935
Immobilisations d'exploitation	61 087	62 725	35	187	61	62 886
Immobilisations en cours	451	38	198	-187	-	48
TOTAL	681 512	695 740	17 138	-	61	712 814
Evolution des amortissements et provisions						
	30/06/2010	31/12/2010	DOTATION	TRANSFERTS	REPRISE	30/06/2011
Immobilisations incorporelles	47	49	1	-	-	49
Immeubles de placement	31 558	31 239	1 820	-	-	33 059
Immeubles en location	1 987	3 172	1 820	-	-	4 992
Dépréciations	15 281	15 281	-	-1 504	-	13 777
Dépréciations des immobilisations en cours	14 290	12 786	-	1 504	-	14 290
Immobilisations d'exploitation	3 474	3 837	891	-	-2	4 730
TOTAL	35 079	35 125	2 712	-	-2	37 839
(1) Correspond à la valeur du fonds de commerce de l'hôtel Holiday Inn Paris Saint-Germain-des-Prés pour 14 M€.						

NOTE 2 - IMMEUBLES DE PLACEMENT				
Valeurs nettes	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	Valeur vénale ⁽¹⁾
IMMEUBLES DE PLACEMENT				
Immeubles en location		315 270	320 061	405 215
Immobilisations en cours		259 074	267 604	241 888
Immeubles destinés à la vente		-		
TOTAL		574 344	587 665	647 103
(1) Sur la base d'expertises en date de décembre 2010.				

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION HOTELIERE				
Valeurs nettes	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	Valeur vénale (1)
Immobilisations incorporelles (2)	14 026	14 023	14 026	14 026
Immobilisations corporelles	57 609	58 889	58 160	73 926
Immobilisations corporelles en cours	451	38	48	48
TOTAL	72 086	72 950	72 234	88 000
(1) Sur la base d'expertises en date de décembre 2010.				
(2) Correspond à la valeur du fonds de commerce de l'hôtel Holiday Inn Paris Saint-Germain-des-Prés pour 14 M€.				

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
Valeurs nettes	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
Titres mis en équivalence	1 121	1 465	1 134
Valeurs mobilières disponibles à la vente	38 313	41 373	42 983
<i>dont titres cotés</i>	38 313	41 373	42 983
Instruments de taux d'intérêt (caps)	1 208	5 437	5 285
Impôts différés actif	2 957	2 850	2 785
Avances financières auprès de sociétés mises en équivalence	5 856	5 799	6 356

NOTE 5 - EVOLUTION DES CREANCES D'EXPLOITATION						
	30/06/2010	31/12/2010	DOTATIONS	APPORTS	REPRISES	30/06/2011
Créances clients	1 437	3 784	-	-	-	9 630
Créances douteuses nettes	-16		-	-	-	
<i>Créances douteuses</i>	13	28	-	-	-	28
<i>Provisions</i>	29	28	-	-	-	28
TOTAL GENERAL	1 421	3 784	-	-	-	9 630

Les créances d'exploitation correspondent pour 8 339 K€ aux étalements de franchise de loyer dont l'échéance est à plus d'un an.

NOTE 6 - EVOLUTION DES CREANCES DIVERSES			
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
CREANCES DIVERSES			
Etat (IS - TVA)	3 845	3 127	2 122
Avances et acomptes	8	12	21
Charges constatées d'avance	1 871	279	188
Autres créances diverses	155	60	333
Fonds de roulement	21	21	21
Contrat de liquidité	-	-	-
Acomptes versés sur opérations d'immeubles de placement	-	-	-
TOTAL GENERAL	5 900	3 500	2 685

Toutes les créances diverses ont une échéance inférieure à 1 an.

NOTE 7 - ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES					
	Valeurs nettes	A -3 MOIS	3 MOIS A 1 AN	1 A 5 ANS	A +5 ANS
DETTES FINANCIERES					
A terme	305 766	16 226	27 252	260 927	1 361
A vue	8 419	8 419			
TOTAL	314 185	24 645	27 252	260 927	1 361

NOTE 8 - DETTES DIVERSES NON COURANTES				
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	
Impôts différés passif		-	596	621
Autres dettes (part à plus d'un an)		1 488	1 562	2 168
Dépôts de garantie		1 488	1 562	2 168
Dettes fiscales (IS - exit taxe)		-	-	-
Dettes fiscales et sociales		-	-	-
Divers		-	-	-
TOTAL		1 488	2 158	2 789

NOTE 9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
	30/06/2010	31/12/2010	Dotations/ apports fusion	Reprises		30/06/2011
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	437	348	127	-	-	475
Fiscalité différée	-	-	-	-	-	-
TOTAL	437	348	127	-	-	475

NOTE 10 - DETTES DIVERSES COURANTES			
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
Dettes fiscales (IS- autres impôts)	680	431	135
Dépôts de garantie	37	31	-
Subventions	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	735	938	1 150
Comptes de régularisation (dont loyers facturés d'avance)	797	47	4 358
Autres dettes	1 668	5 939	4 181
TOTAL	3 917	7 386	9 824

NOTE 11 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES			
Composition des capitaux propres :	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
CAPITAL	383 920	383 920	383 920
PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	-	-	-
RESERVES CONSOLIDEES PART GROUPE	15 868	20 123	22 517
- Réserves recyclables	-48	3 504	2 506
- Actions propres	-3 577	-3 670	-3 606
- Autres réserves consolidées	19 493	20 289	23 617
- Autres instruments de capitaux propres	20 000	20 000	16 000
INTERETS MINORITAIRES	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	3 121	10 700	6 451
Part du groupe	3 121	10 700	6 451
Part des minoritaires	-	-	-
TOTAL	422 909	434 743	428 887

NOTE 12 - ECHEANCES DES SWAPS ET DES CAPS (ENCOURS NOTIONNEL)					
	TOTAL	A -3 MOIS	3 MOIS A 1 AN	1 A 5 ANS	A +5 ANS
CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET	-	-	-	-	-
CONTRATS DE GARANTIE DE TAUX PLAFOND	515 000	10 000	40 000	410 000	55 000
TOTAL	515 000	10 000	40 000	410 000	55 000

NOTE 13 - HORS BILAN			
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements d'acquisition d'immeuble de placement	-	-	-
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit	-	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	78 294	59 930	52 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	78 294	59 930	52 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	-	-	-
ENGAGEMENTS SUR CONTRATS D'INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	315 000	480 000	515 000
Contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps)			
Contrats de garantie de taux plafond (caps)	315 000	480 000	515 000

NOTE 14 - PRODUITS ET CHARGES SUR IMMEUBLES DE PLACEMENT			
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
PRODUITS	5 043	15 507	9 468
Revenus locatifs	5 043	14 003	9 468
Loyers nets	4 622	12 956	8 503
Charges refacturées	421	1 047	965
Autres produits	-	-	-
<u>Reprises de provisions pour risques et charges</u>	-	-	-
<u>Reprises de dépréciation d'actifs</u>	-	1 504	-
CHARGES	1 972	4 611	3 425
Charges sur immeubles de placement	1 972	4 611	3 425
Dotations aux amortissements	862	2 458	1 819
Charges sur créances douteuses	-	-	-
Charges refacturables	421	1 047	965
Charges non refacturables	687	1 104	635
Autres charges	2	2	6
<u>Dotation de provision pour risques et charges</u>	-	-	-
<u>Dotation de dépréciation d'actifs</u>	-	-	-

NOTE 15 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
Autres produits d'exploitation	4 477	10 741	6 898
Autres produits d'exploitation hôtelière	4 405	10 568	6 478
Autres produits d'exploitation	72	75	420
Reprise de provisions pour risques et charges	-	98	-
Autres charges d'exploitation	1 112	2 072	1 300
Frais de personnel	601	1 184	829
Attribution d'actions gratuites	-	-	-
Autres frais administratifs	297	542	363
Impôts, taxes et versements assimilés	22	69	30
Dotations aux amortissements sur immobilisations d'exploitation	176	5	8
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	185	22
Autres charges d'exploitation	16	87	48
Autres charges d'exploitation hôtelière	3 539	8 207	4 543
Achat de marchandises et matières premières	151	383	207
Autres achats et charges externes	1 160	2 607	1 487
Impôts, taxes et versement assimilés	96	218	131
Salaires et traitements	797	1 890	912
Charges sociales	349	807	401
Dotations aux amortissements sur immobilisations	728	1 612	885
Autres charges	258	691	521

NOTE 16 - COÛT DE L'ENDETTEMENT NET			
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
PRODUITS FINANCIERS	298	780	558
Intérêts et produits assimilés (dont produits de trésorerie)	298	780	558
Intérêts et produits sur instruments financiers (caps)	-	-	-
CHARGES FINANCIERES	910	3 040	2 686
Intérêts et charges assimilées	910	3 040	2 686
Intérêts et charges sur instruments financiers (caps)	-	-	-
Impôts, commissions, courtages sur cessions de titres	-	-	-
	-	-	-
COÛT DE L'ENDETTEMENT NET	-612	-2 260	-2 128

NOTE 17 - DIVIDENDES ET PRODUITS NETS SUR TITRES NON CONSOLIDES

	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
Dividendes	1 952	1 952	2 054
Produits nets sur cession de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	-	12	19
Produits nets sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	-	-	-
Produits nets sur cession de T.I.A.P. et V.M.P.	-	-	-

NOTE 18 - VARIATION DE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
Variation comptabilisée par le compte de résultat			
Valeurs mobilières de placement & T.I.A.P.	-	-	-
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	2	11	-
Valeurs mobilières disponibles à la vente (cession effective)	-	-	-
Instruments de taux d'intérêt			
Caps	-2 109	-1 544	- 615
Variation comptabilisée par les capitaux propres			
Valeurs mobilières disponibles à la vente	-	2 479	2 650
Instruments de taux d'intérêt	-	-	-
Part efficace des caps de couverture	-	1 074	- 183

NOTE 19 - FISCALITE AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS

En K€	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
Résultat fiscal taxable droit commun	-3	-289	486
Résultat fiscal exonéré	606	7 928	4 634
Impôts sur les sociétés	-	31	-160
Autres variations d'impôts différés (principalement liées à l'ID constaté sur les déficits de GEI)	13	668	-65
TOTAL	13	637	-225
Détail des actifs et passifs d'impôts différés (en K€)			
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011
Impôts différés actifs	2 040	2 850	2 785
Dont			
Déficit reportable GEI	2 040	2 850	2 785
Impôts différés passifs			
Dont impact résultat		596	621
Distribution	-	-	-
Plus-value en sursis d'imposition sur titres	-	4	-
SAS Hôtelières Danton	-	11	-
Dont impact capitaux propres			
Plus-value en sursis d'imposition sur titres disponibles à la vente	-	581	621

NOTE 20 - INFORMATIONS DIVERSES

La rémunération brute des cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevée au 30 juin 2011 à 441 K€ dont 22 K€ pour l'activité hôtelière.

L'effectif salarié consolidé de la Société et de ses filiales hôtelières au 30 juin 2011 est de 71 personnes dont 64 personnes pour l'activité hôtelière.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux et membres du Conseil d'administration s'est élevée à 260K€ au 30 juin 2011 (y compris jetons de présence), dont 22 K€ pour l'activité hôtelière. Les dirigeants mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune rémunération variable.

Les dirigeants mandataires sociaux ne bénéficient pas d'éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci à l'exception des primes de retraite provisionnées : soit 9 mois de salaire pour 10 ans d'ancienneté et proportionnelle à l'ancienneté en deçà. Ce dispositif concerne également tous les salariés.

NOTE 21 - INFORMATION SECTORIELLE

Niveau 1 : par secteur d'activité	31/12/2010				30/06/2011			
	TOTAL	Immeubles de placement	Activités hôtelières	Autres activité s	TOTAL	Immeubles de placement	Activités hôtelières	Autres activités
Produits d'exploitation	26 075	15 507	10 568	-	15 946	9 468	6 478	-
Loyers nets/Production vendue (services)	23 524	12 956	10 568	-	14 981	8 503	6 478	-
Charges refacturées	1 047	1 047	-	-	965	965	-	-
Autres produits	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises de dépréciations sur actifs	1 504	1 504			-	-		
Reprises dépréciation clients								
Charges d'exploitation	12 818	4 611	8 207	-	7 968	3 425	4 543	-
Dotations aux amortissements et provisions	4 069	2 458	1 612	-	2 703	1 819	884	-
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux dépréciations sur actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges refacturables	1 047	1 047	-	-	965	965	-	-
Charges non refacturées/Achat de marchandises	4 312	1 104	3 208	-	2 329	635	1 694	-
Salaires et traitements	1 890	-	1 890	-	912	-	912	-
Charges sociales	807	-	807	-	401	-	401	-
Autres charges	692	2	690	-	658	6	652	-
Produits de cession d'immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	1 952	-	-	1 952	2 054	-	-	2 054
Produits nets sur titres non consolidés	12	-	-	12	19	-	-	19
RESULTAT D'EXPLOITATION (AVANT FRAIS FINANCIERS ET CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION)	15 221	10 896	2 361	1964	10 051	6 043	1 935	2 073

Niveau 2 : par zone géographique	31/12/10			30/06/2011		
Répartition des principaux actifs	TOTAL	Paris 6^{ème}	Paris 7^{ème}	TOTAL	Paris 6^{ème}	Paris 7^{ème}
Immeubles de placement (VNC)	587 665	12 497	575 168	602746	12 494	590 252
Activités hôtelières	72 951	72 951	-	72 234	72 234	-
Répartition des revenus	TOTAL	Paris 6^{ème}	Paris 7^{ème}	TOTAL	Paris 6^{ème}	Paris 7^{ème}
Loyers nets des immeubles de placement	12 956	793	12 163	8 503	444	8 059
Activités hôtelières	10 568	10 568	-	6 478	6 478	-

NOTE 22 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE	
	SCI Saints-Pères Fleury
Pourcentage de détention	32,5 %
Valeur nette des titres détenus	975
Contribution au résultat	247
Contribution aux réserves consolidées groupe	-88
Informations financières sur les sociétés mises en équivalence	
	SCI Saints-Pères Fleury
Résultat IFRS	760
Chiffre d'affaires / Produits financiers	1 708
Actifs immobilisés	65 714
Actifs financiers	-
Dettes fournisseurs	-
Dettes sociales et fiscales	-
Passifs financiers	65 743

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Foncière des 6ème et 7ème Arrondissements de Paris (SIIC), relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 29 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Anne VEAUTE

SEREG
Jean-Marie TOUZET

PERSONNE RESPONSABLE

Personne responsable du rapport financier semestriel

Monsieur François THOMAZEAU, Président du Conseil d'Administration.

Attestation de la personne responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

François THOMAZEAU

Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements
de Paris (SIIC)

Siège Social :

209, rue de l'Université
75007 Paris

Adresse Administrative :

41/43, rue Saint-Dominique
75007 Paris

Tél : + 33 (0) 1 53 70 77 77

Fax : + 33 (0) 1 53 70 77 78

www.fprg.fr

La Société est cotée sur Euronext Paris

Code mnémorique : SRG - Code ISIN : FR0010436329